



Vallée de Chamonix Mont-Blanc
MAIRIE DE VALLORCINE
HAUTE – SAVOIE

8 route des Confins du Valais
Code Postal : 74660
Téléphone 04 50 54 60 22
Télécopie 04 50 54 61 32
population@vallorcine.fr
notrevillagevallorcine@gmail.com



Compte-rendu Réunion publique Mercredi 04/10/2023

Ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle DSP transport*
- Bilan UTMB 2023*
- Bilan Nuit des Ours et Arts du chemin*
- Évolution de l'éclairage public*

Présentation de la nouvelle DSP transport

La nouvelle DSP Transport / mobilité 2024/29

Orientations générales

- Une offre de mobilité renouvelée et enrichie
 - forte croissance de l'offre bus
 - de nouveaux services
- une nouvelle approche de la relation entre la collectivité et le délégataire
- un engagement financier fort de la collectivité

Présentation succincte car le délégataire organisera une réunion publique à Vallorcine prochainement.

Jusqu'ici l'offre consistait seulement une navette interne hiver / été à Vallorcine.

Doublement du volume de bus.

Plateformes de covoiturage, mobilité douce... qui seront des offres qui apparaitront plus tard.

La nouvelle DSP Transport / mobilité 2024/29

L'offre bus pour Vallorcine

.Maintenance de la navette touristique (ligne 18)

18 circulations entre 8h15 et 17h

.Mise en place d'un service de transport accessible sur réservation entre Barberine et la gare du Buet

14 circulations entre 7h45 et 18h15

.Mise en place d'un service de nuit accessible sur réservation entre Chamonix et tous les hameaux de Vallorcine

5 + 5 circulations entre 21h et minuit au départ de Chamonix

.Mise en place d'un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

-Transport sur réservation via Internet ou via téléphone (à certaines heures de la journée).

-Service de nuit jusqu'à Barberine depuis La Fiz. Avec la réservation, pas de nombre de personnes minimum pour aller jusqu'à Vallorcine ; en correspondance dans les 2 sens avec les Chamnuit.

-Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite mais les familles doivent « porter, installer » la personne à mobilité réduite dans le bus : ce n'est pas le rôle du conducteur.

Pas d'offre supplémentaire de trains : ne fait pas partie de la DSP mais dirigé par la Région. Proposition de demander à la Région de doubler les trains les matins et en fin de journée au moment aller / retour au travail.

La nouvelle DSP Transport / mobilité 2024/29

Conditions d'accès et tarification

.La présentation d'un titre de transport sera exigée pour accéder aux bus

.La carte Viacham pourra servir de titre de transport

.La « carte d'hôte » permettra d'acquies des titres de transport

.Démarrage du nouveau service le 4 décembre 2023

.Le délégataire organise une réunion publique le 19 octobre

.Pas de changement pour l'accès au Mont Blanc Express en 2024

Démarrage du service à partir du 4 décembre 2023.

Pas de changement pour l'accès Mont-Blanc Express pour 2024.

Présentation du délégataire à Vallorcine le 19 octobre à 18h30. REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE par suite de l'indisponibilité de certains intervenants ; elle devrait avoir lieu entre le 6 et le 17 novembre.

Le projet peut évoluer en fonction des demandes. Chamonix Mobilité recrute des conducteurs avec un permis transport en commune et il offre des possibilités de formation rémunérée à ce permis (se renseigner auprès de Mont-Blanc Bus).

Les participants expriment une demande : la possibilité d'organiser du transport à la demande sur réservation dans le tunnel lors de la fermeture du Col. On peut en faire la demande. Mais c'est la SNCF qui a la main là-dessus.

Bilan UTMB 2023

En présence de Michel Poletti et Thomas Broyer de l'UTMB.

2 modifications importantes pour la session 2023 : interdiction de stationner à Vallorcine (problème persistant au Plan Droit et au parking de la ferme à régler l'an prochain) + mise en place de toilettes sèches.

Lecture du message de Guy Ancey qui n'a pu être présent :

Bonjour, juste pour dire que c'est moi qui ai déplacé les barrières sur les trottoirs de la mairie jusqu'au Plan. (Elles étaient sur la route). Malheureusement les cars ne pouvaient pas se croiser.

J'ai trouvé que cette année il y a eu un changement de comportement des accompagnants, gentils et aimables qui ont fait travailler les commerces (ce qui n'était plus le cas). Merci à Michel Poletti pour l'échange qui a eu lieu lors de la réunion précédente.

Je reste persuadé qu'un parking entre le Crot et le Sizeray pourrait être créé sans gêner le pastoralisme. Les vaches étaient en champ juste avant. L'herbe était mangée. Guy

Questions / réponses :

Qui décide du parcours et qui accepte ?

Dossier déposé en préfecture, puis accord du maire de la commune.

Si une commune refuse le parcours, elle a le droit ?

A priori le préfet a le dernier mot.

Plus de monde dans le bus ?

Cette année 6000 personnes et l'an passé : 3000 personnes ; donc doublement des personnes transportées. Bus utilisés = thermiques et hydrogène.

En 2003, Michel Poletti est allé voir Patrick Ancey en disant que c'était dommage que l'UTMB ne passe pas par Vallorcine. Si Vallorcine ne veut plus que l'UTMB passe dans le village, l'itinéraire original en passant par les Posettes pourrait être repris.

Il y a moins de monde pendant la semaine de l'UTMB que pendant celle du 15 août. Et cela permet de prolonger d'une semaine la saison estivale.

Problème au niveau de la signalétique au Plan Envers : quand Café comptoir fermé : plus de lumière et les coureurs étaient « perdus ». Donc reprendre le balisage pour l'an prochain.

Mais si le sentier réouvre l'an prochain, peut-être que l'itinéraire sera à nouveau celui des sessions précédentes.

Nombre important de voitures cette année : mais limiter les voitures se fait sur plusieurs années. Il faut rester constant pour que leur nombre décroisse chaque année.

Quelle communication pour les accompagnants ?

Par newsletters pour les coureurs, sur le site internet, création d'un plan de mobilité, signalétique sur le terrain, réunions publiques avec incitation des communes à communiquer sur plan de transport.

Mais toute la nuit, ça roulait tout de même beaucoup...

Si le Col des Montets est resté fluide, le report des gens s'est fait sur le Col de la Forclaz.

Il faut trouver l'équilibre entre les animations à Vallorcine et limiter les voitures.

Bravo pour les piquets dans le Col !

Mais quelle redevance pour les communes ? Surprenant qu'il n'y ait pas de retour financier pour la commune.

Jérémy : Mais beaucoup de familles, tout le reste de l'année, viennent s'entraîner et apporte de l'économie sur le territoire.

Travail dans le cadre d'une convention avec la Comcom : donc ce sont les Élus qui ont cela en mains.

Dans les 5-10 ans : réduire de 50% les émissions, alors comment faire avec l'UTMB ? Quelle réduction possible ?

Sujet très compliqué. Plusieurs axes. C'est l'activité éco globale qui est en jeu. La transformation est un enjeu considérable. Oui, l'UTMB y réfléchit mais bilan carbone mesuré. /ex : 1 journée de Tour de France est + importante que la semaine de l'UTMB en termes de bilan carbone. Les voyageurs se posent aussi la question. Thomas, employé par l'UTMB axe son travail presque uniquement là-dessus pour voir comment réduire au max le bilan carbone des coureurs et des accompagnants.

Pas de différence entre le Marathon du Mont-Blanc et l'UTMB : les responsabilités restent les mêmes. Pas de différences structurelles.

Est-ce que la Vallée de Cham est fière ou pas d'accueillir cet évènement ? Question qu'on peut se poser.

Est-ce qu'on peut renoncer à cela ?

Oui, mais à nouveau question du tourisme : y a-t-il un évènement qui amène des gens sur 5 jours dans la vallée ?

On peut parler beaucoup de l'UTMB mais ça fait gagner pas mal d'argent à la Vallée. Beaucoup de touristes attirés et qu'il faut être fier d'attirer autant de touristes.

Si l'UTMB passait par les Posettes, les accompagnants continueraient de venir, on aurait les mêmes difficultés et par contre, il n'y aura plus le Comité des fêtes à Vallorcine et cela rapporte quand même 1000€ par asso.

Est-ce que cela serait possible de diminuer le nb de coureurs par courses ?

L'offre peut être large et chacun choisit petite ou grande course.

Le nombre de personnes qui participent aux courses n'a pas bougé depuis 10 ans. Création de courses pour les bénévoles et donc elles n'attirent pas des gens de loin. Mais chiffre maintenu de 30000 personnes et qui est toujours pareil depuis 10 ans.

Sur interdiction de stationner et restriction de circulation : très bien mais faire des laissez-passer pour les touristes présents et les résidents. Pas toujours de bons contrôles, donc à vérifier.

On s'en est rendu compte mais difficile de faire des contrôles par exemple pour les gens qui sont en vacances à Dormio.

En tout cas : le brief est à refaire au niveau des agents de sécurité pour l'an prochain.

Problème de gens qui se garaient au Pont Mariaz et qui longeaient la départementale pour aller jusqu'au ravito : dangereux.

Pour faire un bilan après 20 ans : est-ce qu'on souhaite encore l'UTMB à Vallorcine ? Si on fait un bilan au niveau des agents de la mairie, au niveau des assos... peut-être un bilan financier à faire. L'évolution des sentiers et de notre vallée = importante depuis 20 ans. Mais est-ce qu'on veut plus de traileurs ? Est-ce qu'il faut refaire les sentiers d'ici peu ? Les chemins s'élargissent au fur et à mesure des passages des traileurs ? Est-ce qu'on veut continuer le tourisme sportif ? Quel type de tourisme on veut ? Une réflexion qu'on pourrait avoir après ; beaucoup de gens ont des choses à dire sur la question. Au niveau du patrimoine, c'est difficile d'accepter toute cette évolution du trail.

Cette année, ça s'est très bien passé au camping. Il y aura quand même du monde, peu importe que la course se fasse aux Posettes ou au bord de l'eau Noire. L'incivilité = beaucoup mieux cette année.

Jérémy : Peut-être faire une autre réunion : on a des gens qui travaillent dans la montagne. Une via ferrata qui a été créée parce que l'impact à long terme est minime. Mais beaucoup de mécontents parce que ça « dénature » le site. On est confronté à une activité avec des gens qui veulent une transition ; il y a une évolution à faire qui ne nous laisse pas trop le choix.

La massification, la taille de l'évènement est un problème.

Le souci des traileurs, c'est qu'ils coupent les sentiers : ils coupent et quand c'est humide, l'impact est beaucoup plus important.

La façon dont les sentiers ont été faits : c'est au niveau géologique que ça se joue. L'érosion n'est pas la même en fonction de la roche.

L'UTMB a pris aussi des initiatives pour refaire certains sentiers au niveau du Col du Bonhomme.

Jérémy : cela pourrait être un atelier participatif autour duquel on pourrait se réunir prochainement.

Bilan Nuit des Ours et Arts du chemin

Historique :

Il existe des documents de 2008 à la Mairie sur les Arts du Chemin.

Puis arrivée de Bruno Boussagol à Vallorcine ; en parallèle, Thierry Berguerrand a fait son expo. Donc évènement créé avec comme idée de se promener la nuit en allant d'un point à un autre.

Quand cette association s'est créée, il y a beaucoup de gens qui n'étaient pas dans une association à Vallorcine et qui s'y sont investis. Donc la Mairie a suivi. On arrive au bout des 5 ans, et ensuite on cadre sur un évènement type.

Après des échanges sur Whatsapp (débat sur la permanence ou pas des œuvres placées sur les chemins), l'idée de faire une réunion pour que tout le monde en parle est venue.

Bruno Boussagol :

Idée c'est que l'évènement ne grossisse pas : pas + de 200 personnes à chaque fois. Diversification des propositions pour toucher différents publics.

Idée est de rassembler les gens. Comme le public est divisé, il faut pouvoir répondre à tous les groupes. /ex les concerts des saisons à l'église « les 4 saisons » mais ce public ne sera peut-être pas satisfait qu'il y ait une fanfare sur le marché /ex.

Principe du landart : pas de valeur, hormis le prix du bois + principe de l'art brut.

Question des poupées grigris qui sont restées sur le bord du chemin des Mayens : ont été faites par des ados de la MJC en une journée. Principe = cette poupée est à vous mais vous êtes capables de l'abandonner, de la laisser. Et processus pas simple. Et réflexion sur l'art et sur l'abandon. Incompréhension des marcheurs par rapport à cela.

Principe de Nuit des Ours bien mais ce serait bien d'enlever les « trucs » quand c'est fini.
L'an passé, à partir du 15 septembre, tout a été enlevé.

Voir comment assurer une maintenance sur ces œuvres.
Attention à l'état de dégradation des œuvres qui restent. Il faut en faire le tour pour vérifier.
Tout doit être expliqué, compris pour que les gens sachent.

Certaines œuvres sont faites pour se dégrader peu à peu, d'autres sont faites pour être retirées. Les photos qui sont en place actuellement sont sur métal et donc ne sont pas censées se dégrader.

Pour les habitants de la Poya : il y a assez de sculptures. A un moment, c'est trop : ça devient un parc d'animation.

Attention à ne pas trop en mettre !

Il y a des éléments de la Nuit des Ours de partout maintenant.
Si la NdO continue, ça continuera de la manière dont ça se fait depuis le début.

Au départ, la population de Vallo est favorable à la NdO, mais ce qui est dégradé devrait être enlevé et déplacé.

Jérémy : les œuvres d'art se font et quand elles sont détériorées : on les change et tout ce qui est « petites décors » on les enlève après l'évènement.

Tous les artistes sont payés et indemnisés. L'asso de la NdO n'est pas payée. Donc par ex, les plateformes pour le yoga : cela fait partie du contrat. Mais l'asso ne peut pas non plus prendre le temps de tout démonter ce qui a été fait. L'idée de la NdO c'est de mettre en valeur le territoire.

Bilan justement au bout de 5 ans pour entendre toutes les réflexions.

Par ex pour les scènes qui sont créées : quel risque si problème avec la structure ?

Certaines doivent être vérifiées. Celle sur la rivière : c'est interdit ; comme accrocher des photos sur des arbres : c'est interdit aussi. Donc, il faut aussi rester « dans les clous ».

Question de savoir si l'évènement se déplace ou pas ? Mais asso de bénévoles qui n'a sans doute pas les moyens de faire tout l'entretien sur toute la commune, dans tous les hameaux.

Ne pas rajouter, mais remplacer les éléments détériorés.

Ne pas faire trop de parcours.

Prévoir un affichage pour avoir des explications sur les œuvres.

Évolution de l'éclairage public

Gros dilemme au sein du Conseil Municipal : on éteint tout ? On laisse tout ? On éteint dans les hameaux et on laisse sur la RD éclairée ?

Quels risques dans la neige ? Si accident ?

En tout cas, minimiser l'NRJ. Tout en leds, c'est cher... donc voir ce qu'on peut faire.

Tout un sujet sur la fameuse « trame noire » avec la Comcom. Donc aussi l'aspect environnemental qui est non négligeable.

Partisan de baisser l'éclairage /ex au Plan Envers : pas d'utilité éclairé non-stop.

Mesures remarquables sur la commune : prendre des positions. Pas simple mais c'est un exemple à montrer finalement, c'est précurseur. C'est symbolique. Cela pourrait montrer la voie à tous les autres. Oui il y a trop d'éclairage.

Dans une commune de 2000 habitants, pas d'éclairage durant la nuit et pas de problème.

Détection de présence possible ?

Il faudrait voir combien ça coûte et cela « use » aussi la led.

Traverser tout un village dans la nuit ? Depuis la sortie du Col jusqu'au Chatelard ?

Pas beaucoup de passage la nuit, donc pas besoin de l'éclairage pendant la nuit.

Peut-être réduire l'intensité la nuit mais tristesse de traverser « un village mort ».

Mais peut-être + « un village qui dort » ? Possibilité de laisser la nature aux êtres vivants. Éteindre dans les hameaux tout le temps et pour la départementale, la laisser.

Ne jamais allumer : pas possible lorsque les enfants rentrent du collège l'hiver dans la nuit...

Du Nant jusqu'à Mme Mottin : pas d'éclairage.

Installation vieillissante. Donc investissement à faire dans peu de temps de toute façon.

Éclairage privé chez les gens avec les détecteurs : pas de régularisation pour l'instant au niveau la loi.

Et peut-être le fait d'éteindre tout, cela ferait voir celui qui laisse tout allumer chez lui durant la nuit.

Extinction 23h-5h ou 22h-6h pour tout Vallorcine ?

Vote à main levée : approuvée par une grande majorité des personnes présentes.

Là où c'est le mieux d'éteindre pour les animaux, c'est à l'aube et au crépuscule. Donc, ça ne va pas forcément dans le sens de ce qu'on souhaiterait faire...

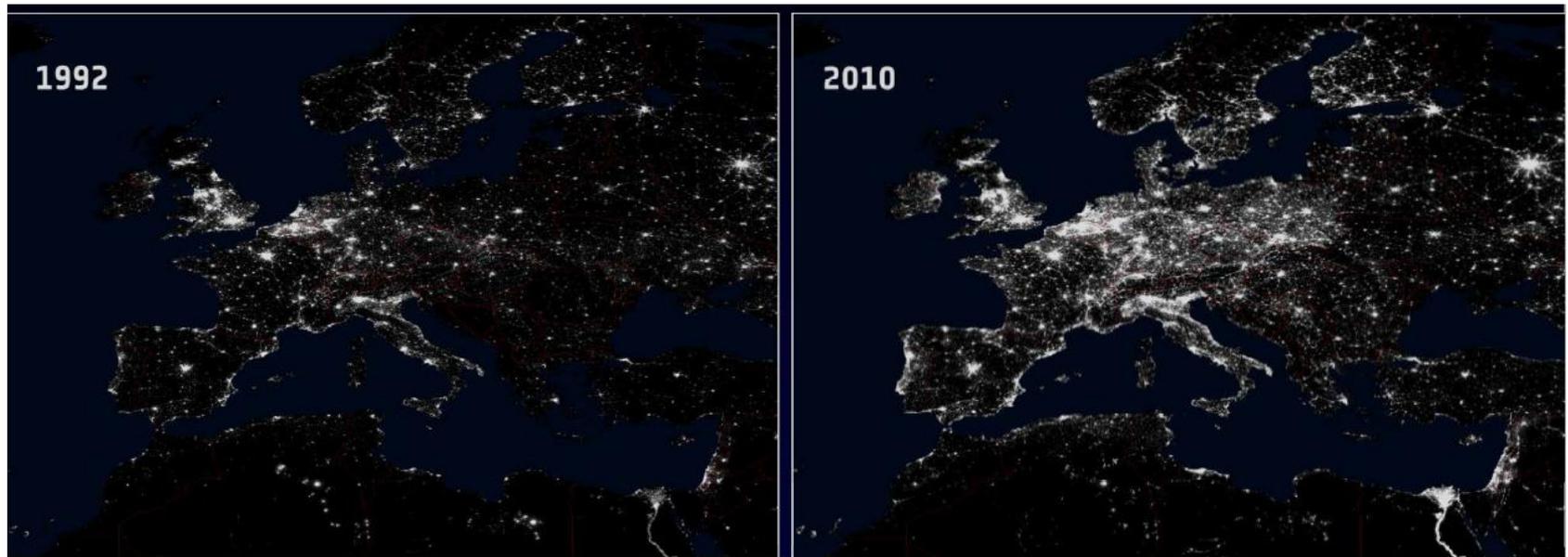
Demande à un expert de réaliser une étude par rapport aux attentes et aux demandes des Vallorcins.

Pour plus d'informations sur l'éclairage public, vous pouvez consulter les documents ci-dessous :

Réunion Publique

04 Octobre 2023

Eclairage Publique



Agenda



- I- Introduction
- II- Enjeux
 - II-1 Environnement: Trame noire
 - II-2 Eclairage publique: Les fausses idées
 - III-3 Eclairage publique sur Vallorcine
- IV- Échanges



Etude trame noire



■ Qu'est ce que c'est?

La trame noire c'est l'ensemble des corridors écologiques empruntés par les espèces nocturnes et caractérisés par une certaine obscurité due à l'absence d'éclairage artificiels sur le périmètre.

La lumière artificielle mal dimensionnée peut affecter ponctuellement notre écosystème. Elle participe à l'appauvrissement de nombreuses espèces (effet de répulsion ou d'attraction avec impact sur l'alimentation, la reproduction, la migration...). La mise place de la trame noire a pour objectif de réduire la fragmentation de l'habitat pour préserver la biodiversité.

L'étude de la trame noire a débuté à l'été 2022 sur la CCVCMB.

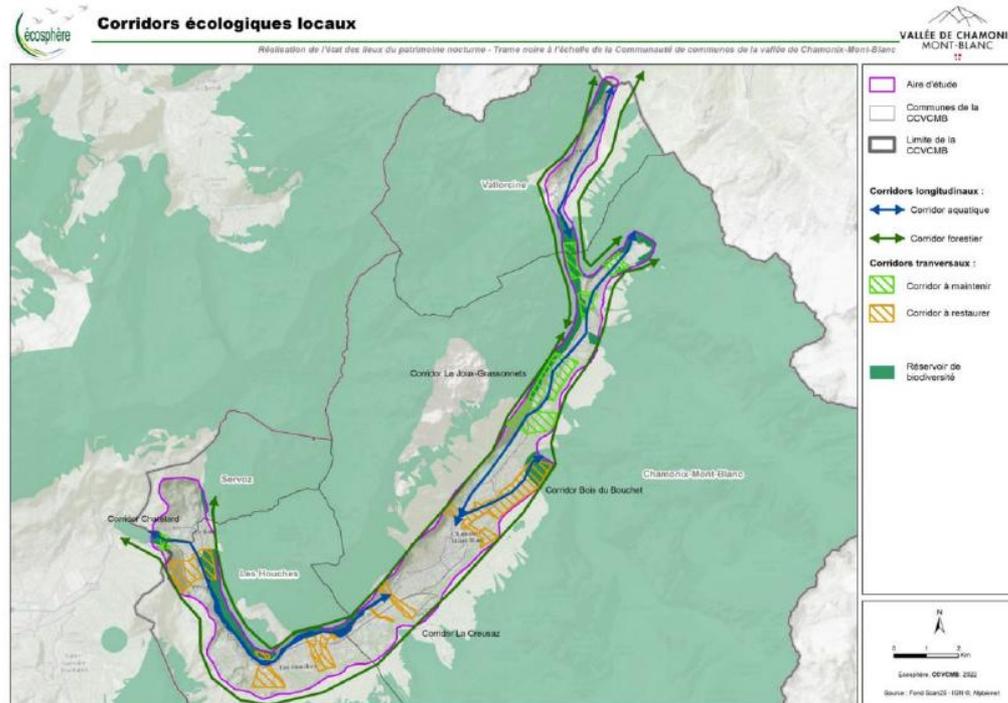
Cette étude est pilotée par le service ENAT. Ecosphère a réalisé plusieurs Inventaire chauves-souris dans l'été. Il s'agit d'une mission d'1 an.



Etude trame noire

Retour sur l'étude Ecosphère:

Identification de la trame noire de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc visant à terme au maintien et à la restauration de l'obscurité



Etude trame noire



Vallée de Chamonix Mont-Blanc

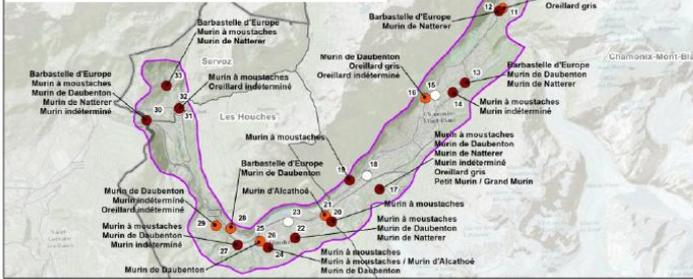
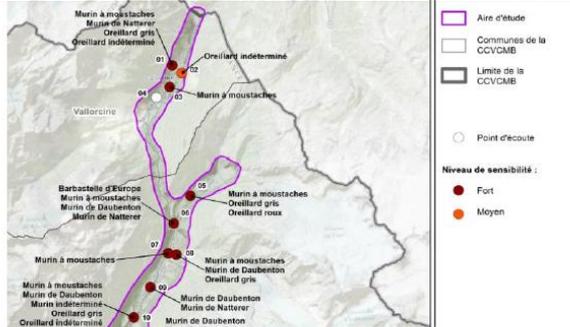


Espèces lucifuges (chiroptères)

Réalisation de l'état des lieux du patrimoine nocturne - Trame noire à l'échelle de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

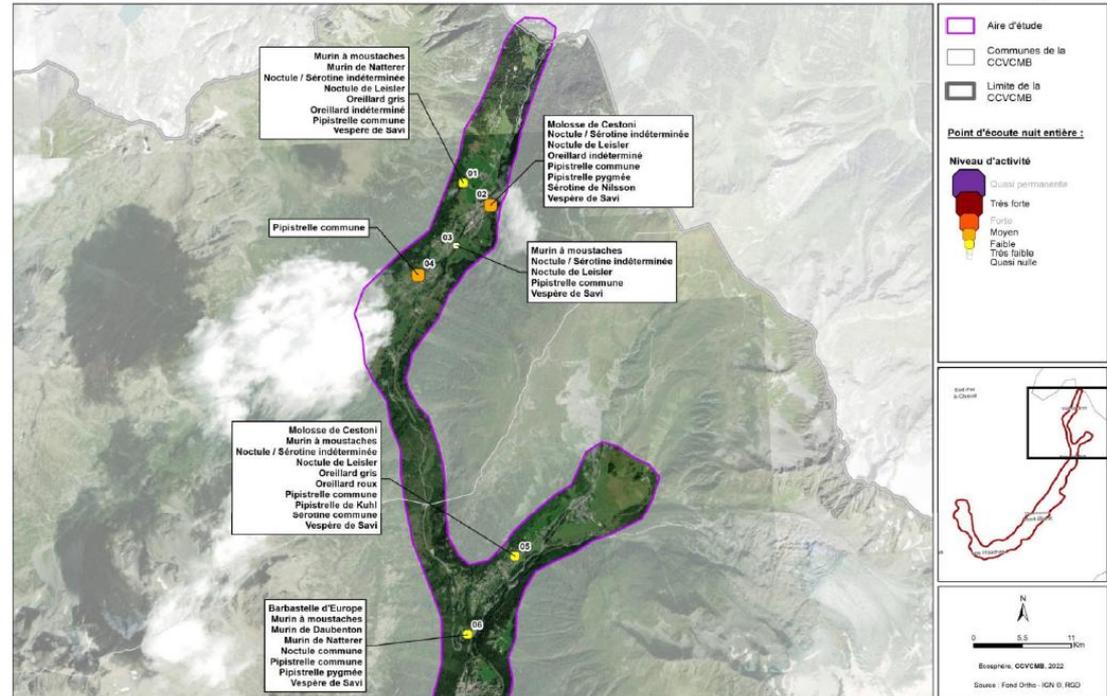


- Au niveau des zones plus anthropisées des communes de Chamonix-Mont-Blanc et des Houches : espèces lucifuges semblent moins présentes
- Sur les points d'écoute 15, 18 et 23 en zone urbaine : aucune espèce lucifuge de chauve-souris contactée
- Nombre de contacts d'espèces lucifuges très faibles au niveau des points d'écoute positionnés à proximité des zones urbaines



Points d'écoute chiroptérologique (3/3)

Réalisation de l'état des lieux du patrimoine nocturne - Trame noire à l'échelle de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc



Écosphère - CCVCMB, 2022

Source : Fond Ortho - IGN © RDG

Etude trame noire

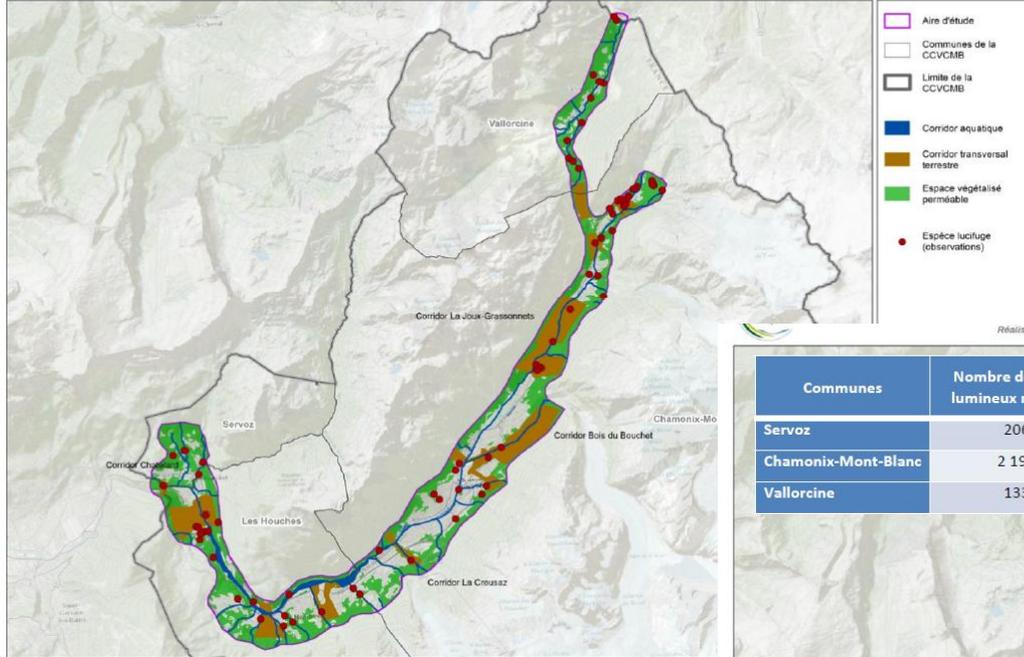


Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

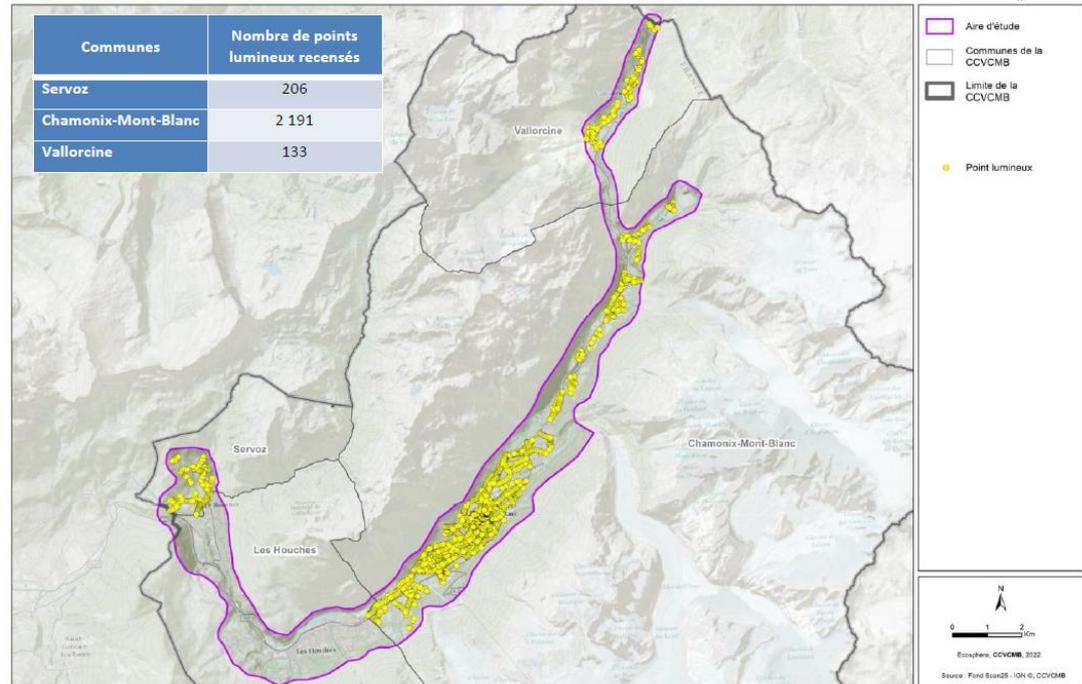


Trame verte et bleue locale et espèces lucifuges

Réalisation de l'état des lieux du patrimoine nocturne - Trame noire à l'échelle de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc



Réalisation de l'état des lieux du patrimoine nocturne - Trame noire à l'échelle de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc



Etude trame noire



Etude naturaliste

Nom français	Aire d'étude	Abords aire d'étude	Lieu-dit / Communes	Sensibilité à la lumière
Blaireau	x		Chamonix-Mont-Blanc Les Houches	Faible à moyenne
Bouquetin des Alpes	x	x	Chamonix-Mont-Blanc	Moyenne
Cerf élaphe	x		Chamonix-Mont-Blanc Les Houches	Moyenne
Chamois	x		Chamonix-Mont-Blanc Les Houches	Moyenne
Chevreuil	x		Chamonix-Mont-Blanc Les Houches Servoz Vallorcine	Moyenne
Écureuil roux	x	x	Chamonix-Mont-Blanc Les Houches Servoz Vallorcine	Faible
Fouine	x		Chamonix-Mont-Blanc	Faible à moyenne
Hermine	x		Chamonix-Mont-Blanc	Faible à moyenne
Lièvre brun	x		Les Houches	Moyenne
Loutre d'Europe	x		Chamonix-Mont-Blanc	Moyenne
Lynx boréal	x		Chamonix-Mont-Blanc	Moyenne
Renard roux	x		Chamonix-Mont-Blanc Les Houches Servoz	Faible à moyenne

Oiseaux: 3 espèces à enjeu de conservation

Amphibiens: 1 espèce à enjeu de conservation

Mammifères terrestres: 3 espèces à enjeu de conservation

Nom français	Aire d'étude	Abords aire d'étude	Lieu-dit / Communes	Sensibilité à la lumière
Chevêchette d'Europe		x	Vallorcine Les Houches Chamonix-Mont-Blanc Servoz	Forte
Chouette de Tengmalm	x	x	Vallorcine Chamonix-Mont-Blanc Les Houches, Prarion	Forte
Chouette hulotte		x	Les Houches Flegère, Chamonix-Mont-Blanc	Forte
Grand-duc d'Europe	x		Chamonix-Mont-Blanc	Forte
Hibou moyen-duc	x		Les Houches, Prarion	Forte

Nom français	Aire d'étude	Lieu-dit / Communes	Sensibilité à la lumière
Crapaud commun/épineux	x	Chamonix-Mont-Blanc	Moyenne
Grenouille rieuse	x	Chamonix-Mont-Blanc Vallorcine Les Houches Servoz	Faible
Grenouille rousse	x	Chamonix-Mont-Blanc Vallorcine Les Houches	Forte
Triton alpestre	x	Vallorcine Les Houches La Flégère, Chamonix-Mont-Blanc	Forte

Etude trame noire



Etude naturaliste : **cas des Chauves souris**

Présence de 16 espèces et 4 groupes d'espèces

Espèces les plus lucifuges : Murins, Rhinolophes, Oreillards et la Barbastelle d'Europe

Espèces	Sensibilité à la lumière
Petit Murin / Grand Murin	Forte
Murin d'Alcathoé (<i>Myotis alcathoe</i>)	Forte
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	Forte
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Forte
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	Moyenne
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Moyenne
Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Moyenne
Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)	Moyenne
Autres espèces	Faible

Vallée de l'Arve et le cours d'eau de l'Eau Noire (secteurs avec des boisements et des milieux aquatiques) = guides de déplacement pour les chauves-souris lucifuges

ECLAIRAGE PUBLIC



Les 8 fausses idées sur l'éclairage

Syndicat des Eco-Maires



■ 1-Rénover le parc de luminaires n'est pas une priorité! FAUX

L'éclairage constitue 9% de la consommation totale d'électricité et 32% des dépenses d'électricité des communes de métropoles. Rénover le parc de luminaires permet une économie d'énergie estimée entre 50%-80%. En prenant la fourchette la plus basse, la rénovation de son éclairage public par la commune lui apporte une réduction immédiate de plus de 10% en termes de dépenses totale d'électricité. (Guide ADEME)

■ 2-Rénover l'éclairage plombe le budget municipal FAUX

Le cliché: Au regard du nombre de points lumineux dans ma commune, entamer un projet de rénovation impliquerait un surcoût considérable. L'enjeu n'en vaut pas le coup.

Si le parc de luminaires est vieillissant et énergivore, le remplacer par des nouvelles technologies et y associer des systèmes intelligents pourrait réduire les coûts d'énergie et de maintenance de 4 à 5 fois. Ainsi la rénovation de l'éclairage public d'une commune connaît un retour sur investissement complet de l'ordre de 5 à 7 ans.

■ 3-Inutile de remplacer des lampes qui fonctionnent! FAUX

Le cliché: C'est évident, il n'y a aucun bénéfice à remplacer un éclairage qui fonctionne, et ce n'est pas bon pour la planète. Il est préférable de garder encore longtemps les luminaires existants avant de songer à la rénovation de l'installation.

A ce jour, les lampes à mercure, non commercialisables depuis 2015 dans l'Union européenne (Règlement 245/2009 de la commission européenne relatif à l'écoconception) représentent encore 20% des lampes installées. Le parc français de luminaires est vieillissant: 40% des luminaires en service ont plus de 25 ans. Moins de 20% de l'éclairage public français a été rénové en technologie LED.

■ 4-Eteindre les lumières la nuit suffit FAUX

Le cliché: Dans ma commune, l'éclairage est coupé pendant la nuit et cela suffit pour économiser de l'énergie et réduire les nuisances lumineuses pour les habitants et la biodiversité locale.

Certes, éteindre la lumière artificielle la nuit a des bénéfices énergétiques et économiques mais il s'agit d'aller plus loin pour mieux concilier les besoins humains, sécuritaires et ceux de la biodiversité. Chiffres clés: Seules 8% des communes font varier l'intensité de l'éclairage.

ECLAIRAGE PUBLIC



Les 8 fausses idées sur l'éclairage

Syndicat des Eco-Maires



- 5-Un éclairage « intelligent » consomme plus qu'un éclairage classique **FAUX**

Le cliché: A l'heure où l'impact du stockage de données sur l'environnement est dénoncé, développer l'éclairage n'est pas une bonne idée.

Ces dispositifs sont des éléments clés pour une gestion ciblée et adaptée de l'éclairage et une optimisation des fonctionnalités de la lumière, des ressources et des budgets des collectivités.

- 6-La rénovation de l'éclairage public ne concerne que l'éclairage extérieur **FAUX**

Le cliché: La consommation de l'éclairage intérieur des bâtiments publics est négligeable comparée à celle de l'éclairage extérieur, les efforts de rénovation doivent être portés sur l'éclairage public extérieur.

De même que le parc extérieur, les installations d'éclairage du tertiaire sont pour 80% obsolètes et majoritairement composés de tubes fluorescents dont la fabrication s'arrêtera en 2023. Les écoles sont en tête des bâtiments les plus consommateurs, suivies des équipements sportifs et des infrastructures socioculturelles. L'ADEME chiffre à 8€/m²/an, le gain d'une rénovation des bureaux avec des luminaires contrôlés par des systèmes LED intelligents.

- 7-Réduire l'éclairage affecte la sécurité des habitants! **FAUX**

Le cliché: Les habitants de ma commune ne sont pas prêts à se promener dans les rues sombres la nuit. Il est important de maintenir les points lumineux et leur intensité.

Chiffres clés: 91% des Français déclarent que l'éclairage public la nuit est en enjeu central de sécurité. 68% des Français estiment qu'il y a de meilleures solutions aujourd'hui que l'extinction de l'éclairage

- 8-Réduire l'éclairage intérieur est sans conséquence sur la santé des usagers **FAUX**

Le cliché: Dans les bâtiments publics, les écoles comme les administrations, l'éclairage n'est pas un critère fondamental de santé qui empêche l'apparition de pathologies. Je peux donc rogner dessus sans affecter le bien-être des usagers.

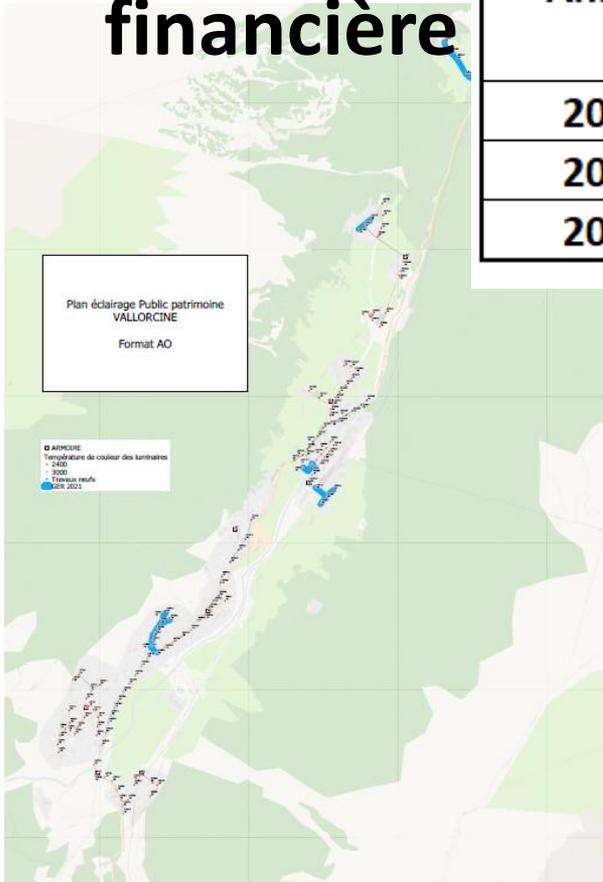
Un éclairage des locaux de travail mal adapté, avec des niveaux d'éclairement insuffisants et/ou présentant des éblouissements, est souvent la cause de fatigue visuelle, de maux de tête et de mauvaises postures.

ECLAIRAGE PUBLIC



Charge financière

Année	Prix mensuel		Prix annuel
	Mois hiver (Journée les plus courtes)	Mois été (journée les plus longues)	
2021	1 900.00 €/mois	1 300.00 €/mois	14 500.00 €
2022	2 200.00 €/mois	1 400.00 €/mois	16 300.00 €
2023	2 300.00 €/mois	1 200.00 €/mois	Est 17 000.00 €



Données : 133 points lumineux sur la commune

ECLAIRAGE PUBLIC



Philosophie / politique au niveau de la commune sur l'éclairage public:

- On ne change rien
- Extinction totale ou baisse d'intensité lumineuse ?
- Extinction totale ou baisse d'intensité lumineuse
 - Toute l'année ?
 - En fonction de la saisonnalité ?
 - Plage horaire ?
- Extinction totale ou baisse d'intensité lumineuse
 - Sur tout le territoire de la commune
 - Seulement dans les Hameaux (La RD reste allumée)

Echanges



- I-
- II -
- III-

